



Municipalité de
Saint-Roch-de-Richelieu

PROJET D'ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2022

À 19 h 30

Via Zoom et diffusion en direct sur Facebook
1111, rue du Parc
Saint-Roch-de-Richelieu

1. MOMENT DE RÉFLEXION
2. RENONCIATION
3. OUVERTURE DE LA SÉANCE
4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 5.1. Législation
 - 5.1.1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement N° 412 - 2022 établissant certains tarifs en matière d'urbanisme et d'environnement.
 - 5.1.2. Adoption du Règlement N°411-2022 décrétant une dépense et un emprunt de 1 460 000 \$ pour le réaménagement et la transformation du bâtiment existant situé au 859, rue Principale à Saint-Roch-de-Richelieu en caserne de pompier.
 - 5.2. Gestion Financière
 - 5.2.1. Octroi de contrat pour l'achat de portes et fenêtres au bureau municipal
 - 5.3. Gestion du personnel
6. LOISIRS, CULTURE ET FAMILLE
 - 6.1. Organisation d'un camp de jour à l'été 2022
7. HYGIÈNE DU MILIEU
8. AFFAIRES NOUVELLES
9. PÉRIODE DE QUESTIONS
10. LEVÉE DE LA SÉANCE